

lundi 4 novembre 2019

## Appel public à candidatures des personnalités extérieures au Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université

**Date limite de réception des candidatures  
le vendredi 15 novembre 2019 à 17h00**

À l'occasion du renouvellement des membres de son Conseil d'administration (CA), le 29 novembre 2019 (suite aux scrutins des 27 et 28 novembre), Aix-Marseille Université publie un appel à candidatures. Les personnalités destinées à siéger au sein du CA de l'université seront désignées le 10 décembre 2019.

Le CA détermine la politique de l'Établissement, ses compétences sont prévues par l'article 10 des statuts de l'université (consultables à l'adresse suivante : <http://daji.univ-amu.fr/>). Cette instance comportera, conformément à ses statuts, un collège de personnalités extérieures au sein duquel siégeront, outre les représentants de collectivités locales et d'établissements publics, quatre personnalités désignées après un appel public à candidatures par les membres élus du conseil et les personnalités susvisées. Ces personnalités participeront à l'élection de la Présidence de l'université et exerceront un mandat de quatre ans.

**Les personnalités recherchées sont :**

- Une personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise ;
- Un représentant des organisations représentatives des salariés ;
- Un représentant d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés ;
- Un représentant d'un établissement d'enseignement secondaire.

**Informations sur les modalités de dépôt des candidatures sur :** <https://www.univ-amu.fr/fr/public/actualites/appel-public-candidatures>

CONTACTS PRESSE :

 **Direction de la communication d'Aix-Marseille Université**  
**Delphine Bucquet** – Directrice de la communication  
[delphine.bucquet@univ-amu.fr](mailto:delphine.bucquet@univ-amu.fr)  
04 91 39 65 66 – 06 12 74 62 32



Rejoignez le réseau !